

Mesures socio-professionnelles extraordinaires pour faire face à l'urgence sanitaire

Mesures adressées au logement et familles



Expulsion du domicile - Personnes en situation de spécial vulnérabilité- Il n'y aura pas d'expulsion du domicile jusqu'au mois de mai 2024.

Moratoire sur la dette hypothécaire - Personnes en situation de vulnérabilité économique - débiteurs, garants, ont droits à un moratoire de l'hypothèque sans applications d'intérêts extraordinaires - jusqu'à 15 jours après la validité du RD 8/2020.



Maintenance de l'approvisionnement énergétique – consommateurs vulnérables, vulnérables sévères ou en risque d'exclusion sociale - Il n'y aura pas de coupure dans la fourniture d'électricité, gaz ou eau.

Bonus social - consommateurs vulnérables, vulnérables sévères ou en risque d'exclusion sociale - extension automatique de la validité du bonus social - jusqu'au 15 septembre 2020.

Maintien des prix du gaz – pour tout le monde- Gel des prix des gaz liquéfiés, huile, pétrole et gaz naturel - Toute la durée de la suspension.



Prestation de services - pour tout le monde- service sera maintenu pendant l'état d'alarme.

Communication électronique - Intégrité et sécurité.



Renforcement de services de proximité de caractère domiciliaire - Pour personnes âgées, handicapées ou en situation de dépendance- accompagnement buffet sociaux, téléassistance domiciliée, services de réhabilitation et thérapie occupationnelle- Dotation de 300 millions d'euros, fond social extraordinaire gestionné par les communautés autonomes.

Bourses aide salle à manger sociale - familles d'enfants bénéficiaires d'une bourse – droit fondamental d'alimentation pour enfants en situation de vulnérabilité- tout le temps que resteront fermés les centres éducatifs, 25 millions d'euros géré par les communautés autonomes.



ASSESSORAMENT CCOO DE 9 A 19H

ON LINE: <https://consulta.ccoo.cat> i telefònic 933 100 000
OBERT A TOTES LES TREBALLADORES I TOTS ELS TREBALLADORS